# 1969 Plan Rogers

On December 9, Secretary of State Rogers, addressing an Adult Education Conference in Washington, made a number of proposals for a Middle East settlement, going into details on the future borders of Ïsraël and other issues. The section dealing with the Middle East, which became known as The Rogers Plan, follows:

Following the third Arab-Ïsraëli war in twenty years, there was an upsurge of hope that a lasting peace could be achieved. That hope has unfortunately not been realized. There is no area of the world today that is more important, because it could easily again be the source of another serious conflagration.

When this Administration took office, one of our first actions in foreign affairs was to examine carefully the entire situation in the Middle East. It was obvious that a continuation of the unresolved conflict there would be extremely dangerous; that the parties to the conflict alone would not be able to overcome their legacy of suspicion to achieve a political settlement; and that international efforts to help needed support.

The United States decided it had a responsibility to play a direct role in seeking a solution.

Thus, we accepted a suggestion put forward both by the French Government and the Secretary-General of the United Nations. We agreed that the major Powers - the United States, the Soviet Union, the United Kingdom, and France - should cooperate to assist the Secretary-General's representative, Ambassador Jarring, in working out a settlement in accordance with the Resolution of the Security Council of the United Nations of November 1967. We also decided to consult directly with the Soviet Union, hoping to achieve as wide an area of agreement as possible between us.

These decisions were made in full recognition of the following important factors.

# 1969 Plan Rogers

Le 9 décembre, le secrétaire d'État Rogers, lors d'une conférence sur l'éducation des adultes à Washington, a fait un certain nombre de propositions en vue d'un règlement pour le Moyen-Orient, abordant en détail les futures frontières de Ïsraël et d'autres questions. La section traitant du Moyen-Orient, qui est devenue le Plan Rogers, suit :

A la suite de la troisième guerre arabo-israélienne en vingt ans, il y eut un espoir d'une paix durable. Malheureusement, cet espoir n'a pas été réalisé. Il n'y a aucune région du monde d'aujourd'hui qui soit plus importante, parce qu'elle pourrait facilement être à nouveau la source d'un autre conflagration sérieux.

Au moment de l'entrée en fonction de cette administration, l'une de nos premières actions dans le domaine des affaires étrangères a été d'examiner attentivement toute la situation au Moyen-Orient. Il était évident que la poursuite du conflit non résolu serait extrêmement dangereuse; Que les parties au conflit ne seraient pas à même de surmonter leur héritage de suspicion pour parvenir à un règlement politique; Et que les efforts internationaux devaient apporter pour aider le soutien nécessaire.

Les États-Unis ont décidé qu'ils avaient la responsabilité de jouer un rôle direct dans la recherche d'une solution.

Nous avons donc accepté une suggestion avancée tant par le Gouvernement français que par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons convenu que les grandes puissances États-Unis, Union soviétique, Royaume-Uni et France - devraient coopérer pour aider le représentant du Secrétaire général, l'Ambassadeur Jarring, à élaborer un règlement conformément à la résolution du Conseil de sécurité Les Nations Unies de Novembre 1967. Nous avons également décidé de consulter directement l'Union soviétique, dans l'espoir d'obtenir un accord aussi large que possible entre nous.

Ces décisions ont été prises en pleine reconnaissance des facteurs importants suivants.

**First**, we knew that nations not directly involved could not make a durable peace for the peoples and Governments involved. Peace rests with the parties to the conflict. The efforts of major Powers can help; they can provide a catalyst; they can help define a realistic framework for agreement; but an agreement among other Powers cannot be a substitute for agreement among the parties themselves.

**Second**, we knew that a durable peace must meet the legitimate concerns of both sides.

**Third**, we were clear that the only framework for a negotiated settlement was one in accordance with the entire text of the UN Security Council Resolution. That Resolution was agreed upon after long and arduous negotiations; it is carefully balanced; it provides the basis for a just and lasting peace - a final settlement - not merely an interlude between wars.

**Fourth**, we believed that a protracted period of war, no peace, recurrent violence and spreading chaos would serve the interests of no nation, in or out of the Middle East.

Premièrement, nous savions que les nations qui n'étaient pas directement impliquées ne pouvaient pas faire une paix durable pour les peuples et les gouvernements concernés. La paix repose sur les parties au conflit. Les efforts des grandes puissances peuvent aider; Ils peuvent fournir un catalyseur; Ils peuvent aider à définir un cadre réaliste d'accord; Mais un accord entre d'autres puissances ne peut pas se substituer à un accord entre les parties elles-mêmes.

<u>Deuxièmement,</u> nous savions qu'une paix durable devait répondre aux préoccupations légitimes des deux parties.

Troisièmement, nous avons clairement indiqué que le seul cadre pour un règlement négocié était celui qui était conforme au texte intégral de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution a été convenue après de longues et ardues négociations; Elle est vraiment équilibrée; Elle fournit la base d'une paix juste et durable - un règlement définitif - et non pas simplement un interlude entre les guerres.

**Quatrièmement**, nous croyions qu'une longue période de guerre, pas de paix, de violence récurrente et de chaos ne servirait les intérêts d'aucune nation, à l'intérieur ou à l'extérieur du Moyen-Orient.

For eight months we have pursued these consultations, in Four Power talks at the United Nations, and in bilateral discussions with the Soviet Union.

In our talks with the Soviets, we have proceeded in the belief that the stakes are so high that we have a responsibility to determine whether we can achieve parallel views which would encourage the parties to work out a stable and equitable solution. We are under no illusions, we are fully conscious of past difficulties and present realities. Our talks with the Soviets have brought a measure of understanding, but very substantial differences remain. We regret that the Soviets have delayed in responding to new formulations submitted to them on 28 October. However, we will continue to discuss these problems with the Soviet Union as long as there is any realistic hope that such discussion might further the cause of peace.

The substance of the talks that we have had with the Soviet Union have been conveyed to the interested parties through diplomatic channels. This process has served to highlight the main roadblocks to the initiation of useful negotiations among the parties.

On the one hand, the Arab leaders fear that Ïsraël is not in fact prepared to withdraw from Arab territory occupied in the 1967 war. Now on the other hand, Ïsraëli leaders fear that the Arab States are not in fact prepared to live in peace with Ïsraël.

Each side can cite from its viewpoint considerable evidence to support its fears. Each side has permitted its attention to be focused solidly and to some extent solely on these fears.

What can the United States do to help overcome these roadblocks? Our policy is and will continue to be a balanced one.

Pendant huit mois, nous avons poursuivi ces consultations, lors des pourparlers sur les quatre puissances aux Nations Unies et dans des discussions bilatérales avec l'Union soviétique.

Dans nos entretiens avec les Soviétiques, nous avons décidé que les enjeux sont si importants que nous avons la responsabilité de déterminer si nous pouvons parvenir à des vues parallèles qui encourageraient les parties à trouver une solution stable et équitable. Nous ne sommes pas sans illusions, nous sommes pleinement conscients des difficultés passées et des réalités actuelles. Nos entretiens avec les Soviétiques ont permis de compréhension. mesurer notre mais différences très importantes subsistent. Nous regrettons que les Soviétiques aient tardé à répondre aux nouvelles formulations qui leur ont été soumises le 28 octobre. Cependant, nous continuerons à discuter de ces problèmes avec l'Union soviétique tant qu'il existe un espoir réaliste qu'une telle discussion puisse favoriser la cause de la paix.

Le contenu des pourparlers que nous avons eus avec l'Union soviétique a été transmis aux parties intéressées par la voie diplomatique. Ce processus a permis de mettre en évidence les principaux obstacles à l'ouverture de négociations utiles entre les parties.

D'une part, les dirigeants arabes craignent que Israël ne soit en fait pas disposé à se retirer du territoire arabe occupé dans la guerre de 1967. D'autre part, les dirigeants d'Ïsraël craignent que les Etats arabes ne soient en fait pas prêts à vivre en paix avec Ïsraël.

Chaque partie peut citer à partir de son point de vue des preuves considérables pour étayer ses craintes. Chaque côté s'est focalisé fortement et dans une certaine mesure uniquement sur ces craintes.

Que peuvent faire les États-Unis pour aider à surmonter ces obstacles? Notre politique est et continuera d'être équilibrée.

We have friendly ties with both Arabs and Ïsraëlis. To call for Ïsraëli withdrawal as envisaged in the UN Resolution without achieving an agreement on peace would be partisan towards the Arabs. To call on the Arabs to accept peace without Ïsraëli withdrawal would be partisan towards Ïsraël.

Therefore, our policy is to encourage the Arabs to accept a permanent peace based on a binding agreement and to urge the Ïsraëlis to withdraw from occupied territory when their territorial integrity is assured as envisaged by the Security Council Resolution.

In an effort to broaden the scope of discussion, we have recently resumed Four Power negotiations at the United Nations.

Let me outline our policy on various elements of the Security Council Resolution. The basic and related issues might be described as peace, security, withdrawal and territory.

**Peace between the parties:** - the Resolution of the Security Council makes clear that the goal is the establishment of a state of peace between the parties instead of the state of belligerency which has characterized relations for over 20 years.

We believe that the conditions and obligations of peace must be defined in specific terms. For example, navigation rights in the Suez Canal and in the Straits of Tiran should be spelled out. Respect for sovereignty and obligations of the parties to each other must be made specific. Nous avons noué des liens amicaux avec les Arabes et les Israéliens. Demander le retrait d'Israël comme envisagé dans la résolution de l'ONU sans parvenir à un accord sur la paix serait partisan envers les Arabes. Appeler les Arabes à accepter la paix sans Israël, le retrait serait partisan envers Israël.

Par conséquent, notre politique consiste à encourager les Arabes à accepter une paix permanente fondée sur un accord contraignant et à exhorter les Israéliens à se retirer du territoire occupé lorsque leur intégrité territoriale est assurée comme le prévoit la résolution du Conseil de sécurité.

Dans un effort pour élargir la portée de la discussion, nous avons récemment repris les négociations des quatre puissances aux Nations Unies.

Permettez-moi de décrire notre politique sur divers éléments de la résolution du Conseil de sécurité. <u>Les questions</u> <u>fondamentales et connexes pourraient être</u> <u>décrites comme la paix, la sécurité, le retrait</u> <u>et le territoire.</u>

La paix entre les parties: - la résolution du Conseil de sécurité précise que l'objectif est l'établissement d'un état de paix entre les parties au lieu de l'état de belligérance qui a caractérisé les relations depuis plus de 20 ans.

Nous pensons que les conditions et les obligations de la paix doivent être définies en termes spécifiques. Par exemple, les droits de navigation dans le canal de Suez et dans le détroit de Tiran devraient être précisés. Le respect de la souveraineté et les obligations des parties entre elles doivent être spécifiques.

But peace, of course, involves much more than this. It is also a matter of the attitudes and intentions of the parties. Are they ready to co-exist with one another? Can a live-and-let-live attitude replace suspicion, mistrust and hate? A peace agreement between the parties must be based on clear and stated intentions and a willingness to bring about basic changes in the attitudes and conditions which are characteristic of the Middle East today.

**Security:** - a lasting peace must be sustained by a sense of security on both sides. To this end, as envisaged in the Security Council Resolution, there should be demilitarized zones and related security arrangements more reliable than those which existed in the area in the past. The parties themselves, with Ambassador Jarring's help, are in the best position to work out the nature and the details of such security arrangements. It is, after all, their interests which are at stake and their territory which is involved. They must live with the results.

Withdrawal and territory: - the Security Council Resolution endorses the principle of the non-acquisition of territory by war and calls for withdrawal of Ïsraëli armed forces from territories occupied in the 1967 war. We support this part of the Resolution, including withdrawal, just as we do its other elements.

The boundaries from which the 1967 war began were established in the 1949 Armistice Agreements and have defined the areas of national jurisdiction in the Middle East for 20 years. Those boundaries were armistice lines, not final political borders. The rights, claims and positions of the parties in an ultimate peaceful settlement were reserved by the Armistice Agreements.

The Security Council Resolution neither endorses nor-precludes these armistice lines as the definitive political boundaries. However, it calls for withdrawal from occupied territories, the non-acquisition of territory by war, and for the establishment of secure and recognized botindaries.

Mais la paix, bien sûr, implique beaucoup plus que cela. Il s'agit aussi des attitudes et des intentions des parties. Sont-ils prêts à coexister entre eux? Le vivre ensemble et le laisser vivre peuvent-ils remplacer le soupçon, la méfiance et la haine? Un accord de paix entre les parties doit être fondé sur des intentions claires et déclarées et une volonté d'apporter des changements de base dans les attitudes et les conditions qui sont caractéristiques du Moyen-Orient aujourd'hui.

Sécurité: - une paix durable doit être soutenue par un sentiment de sécurité des deux côtés. À cette fin, comme il est prévu dans la résolution du Conseil de sécurité, les zones démilitarisées et les dispositifs de sécurité connexes devraient être plus fiables que ceux qui existaient dans la région par le passé. Les parties elles-mêmes, avec l'aide de l'ambassadeur Jarring, sont les mieux placées pour déterminer la nature et les détails de ces arrangements de sécurité. Ce sont, après tout, leurs intérêts qui sont en jeu et leur territoire qui est en jeu. Ils doivent vivre avec les résultats.

Retrait et territoire: - la résolution du Conseil de sécurité approuve le principe de la non-acquisition de territoire par la guerre et demande le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant la guerre de 1967. Nous appuyons cette partie de la résolution, y compris le retrait, tout comme ses autres éléments.

Les frontières à partir desquelles la guerre de 1967 a commencé ont été établies dans les accords d'armistice de 1949 et ont défini les zones de juridiction nationale au Moyen-Orient depuis 20 ans. Ces frontières étaient des lignes d'armistice, pas des frontières politiques définitives. Les droits, revendications et positions des parties dans un règlement pacifique final ont été réservés par les accords d'armistice.

La résolution du Conseil de sécurité n'appuie ni n'empêche que ces lignes d'armistice constituent les frontières politiques définitives. Cependant, il demande le retrait des territoires occupés, la nonacquisition du territoire par la guerre, et pour l'établissement de frontières sûres et reconnues.

We believe that while recognized political boundaries must be established, and agreed upon by the parties, any change in the pre-existing lines should not reflect the weight of conquest and should be confined to insubstantial alterations required for mutual security. We do not support expansionism. We believe troops must be withdrawn as the Resolution provides. We support Israël's security and the security of the Arab States as well. We are for a lasting peace that requires security for both.

By emphasizing the key issues of peace, security, withdrawal and territory, I do not want to leave the impression that other issues are not equally important. Two in particular deserve special mention - the questions of refugees and of Jerusalem.

There can be no lasting peace without a just settlement of the problem of those Palestinians whom the wars of 1948 and 1967 made homeless. This human dimension of the Arab-Ïsraëli conflict has been of special concern to the United States for over 20 years. During this period, the United States has contributed about 500 million dollars for the support and education of the Palestine refugees. We are prepared to contribute generously, along with others, to solve this problem. We believe its just settlement must take into account the desires and aspirations of the refugees and the legitimate concerns of the Governments in the area.

The problem posed by the refugees will become increasingly serious if their future is not resolved. There is a new consciousness among the young Palestinians who have grown up since 1948, which needs to be channelled away from bitterness and frustration towards hope and justice.

Nous croyons que si des frontières politiques reconnues doivent être établies et convenues par les parties, tout changement dans les lignes préexistantes ne devrait pas refléter le poids de la conquête et devrait se limiter aux altérations insubstantielles nécessaires à la sécurité mutuelle. Nous ne soutenons pas l'expansionnisme. Nous croyons que les troupes doivent être retirées comme le prévoit la Résolution. Nous soutenons également la sécurité et la sécurité des Etats arabes. Nous sommes pour une paix durable qui exige la sécurité pour les deux.

En mettant l'accent sur les questions clés de la paix, de la sécurité, du retrait et du territoire, je ne veux pas laisser l'impression que d'autres questions ne sont pas tout aussi importantes. Deux en particulier méritent une mention spéciale - les questions des réfugiés et de Jérusalem.

Il ne peut y avoir de paix durable sans un règlement juste du problème des Palestiniens que les guerres de 1948 et de 1967 ont rendu sans abri. Cette dimension humaine du conflit arabe-israélien a été une préoccupation particulière pour les États-Unis depuis plus de 20 ans. Au cours de cette période, les États-Unis ont contribué environ 500 millions de dollars pour le soutien et l'éducation des réfugiés palestiniens. Nous sommes prêts à contribuer généreusement, avec d'autres, à résoudre ce problème. Nous pensons que son juste règlement doit tenir compte des désirs et des aspirations des réfugiés et des préoccupations légitimes des gouvernements de la région.

Le problème posé par les réfugiés deviendra de plus en plus sérieux si leur avenir n'est pas résolu. Il ya une nouvelle conscience parmi les jeunes Palestiniens qui ont grandi depuis 1948, qui doit être canalisé loin de l'amertume et de la frustration vers l'espoir et la justice.

The question of the future status of Jerusalem, because it touches deep emotional, historical and religious well-springs, is particularly complicated. We have made clear repeatedly in the past two and a half years that we cannot accept unilateral actions by any party to decide the final status of the city. We believe its status can be determined only through the agreement of the parties concerned, which in practical terms means primarily the Governments of Ïsraël and Jordan, taking into account the interests of other countries in the area and the international community. We do, however, support certain principles which we believe would provide an equitable framework for a Jerusalem settlement.

Specifically, we believe Jerusalem should be a unified city within which there would no longer be restrictions on the movement of persons and goods. There should be open access to the unified city for persons of all faiths and nationalities. Arrangements for the administration of the unified city should take into account the interests of all its inhabitants and of the Jewish, Islamic and Christian communities. And there should be roles for both Ïsraël and Jordan in the civic, economic and religious life of the City.

It is our hope that agreement on the key issues of peace, security, withdrawal and territory will create a climate in which these questions of refugees and of Jerusalem, as well as other aspects of the conflict, can be resolved as part of the overall settlement.

During the first weeks of the current United Nations Gerneral Assembly, the efforts to move matters towards a settlement entered a particularly intensive phase. Those efforts continue today. La question du statut futur de Jérusalem, parce qu'elle touche de profondes sources émotionnelles, historiques et religieuses, est particulièrement compliquée. Nous avons clairement indiqué à plusieurs reprises au cours des deux dernières années et demie que nous ne pouvons pas accepter des actions unilatérales de la part d'une partie quelconque pour décider du statut final de la ville. Nous estimons que son statut ne peut être déterminé qu'avec l'accord des parties concernées, ce qui signifie essentiellement les gouvernements d'Israël et de de Jordanie, en tenant compte des intérêts d'autres pays de la région et de la internationale. Nous communauté soutenons cependant certains principes qui, à notre avis, fourniraient un cadre équitable pour un règlement à Jérusalem.

Plus précisément, nous pensons que <u>Jérusalem</u> devrait être une ville unifiée au sein de laquelle il n'y aurait plus de restrictions à la circulation des personnes et des biens. Il devrait y avoir un accès libre à la ville unifiée pour les personnes de toutes confessions et nationalités. Les dispositions relatives à l'administration de la ville unifiée doivent tenir compte des intérêts de tous ses habitants et des communautés juives, islamiques et chrétiennes. Et il devrait y avoir des rôles à la fois pour Israël et pour la Jordanie dans la vie civique, économique et religieuse de la Ville.

Nous espérons que l'accord sur les questions clés de paix, de sécurité, de retrait et de territoire créera un climat dans lequel <u>ces questions de réfugiés et de Jérusalem</u>, ainsi que d'autres aspects du conflit, <u>pourront être résolues dans le cadre du règlement global</u>.

Durant les premières semaines de l'actuelle Assemblée générale des Nations Unies, les efforts visant à faire avancer les choses vers un règlement sont entrés dans une phase particulièrement intensive. Ces efforts se poursuivent aujourd'hui.

I have already referred to our talks with the Soviet Union. In connection with those talks there have been allegations that we have been seeking to divide the Arab States by urging the UAR to make a separate peace. These allegations are false. It is a that we and the Soviets have been concentrating on the questions of a settlement between Ïsraël and the United Arab Republic. We have been doing this in the full understanding on both our parts that, before there can be a settlement of the ArabÏsraëli conflict, there must be agreement between the parties on other aspects of the settlement - not only those related to the United Arab Republic but also those related to Jordan and other States which accept the Security Council Resolution of November 1967.

We started with the Ïsraëli-United Arab Republic aspect because of its inherent importance for future stability in the area and because one must start somewhere.

We are also ready to pursue the Jordanian aspects of a settlement - in fact the Four Powers in New York have begun such discussions. Let me make it perfectly clear that the US position is that implementation of the overall settlement would begin only after complete agreement had been reached on related aspects of the problem.

In our recent meetings with the Soviets, we have discussed some new formulas in an attempt to find common positions. They consist of three principal elements:

**First**, there should be a binding commitment by Israël and the United Arab Republic to peace with each other, with all the specific obligations of peace spelled out, including the obligation to prevent hostile acts originating from their respective territories.

J'ai déjà parlé de nos entretiens avec l'Union soviétique. Dans le cadre de ces pourparlers, il va eu des allégations selon lesquelles nous cherchions diviser les États arabes en demandant instamment à la RAU de conclure une paix séparée. Ces allégations sont fausses. C'est un fait que nous et les Soviétiques nous sommes concentrés sur les questions d'un règlement entre Israël et la République arabe unie. Nous avons fait cela, nos deux parties ayant bien intégré, qu'avant qu'il puisse y avoir un règlement du conflit Israëlo-Arabe, il faut que les parties s'entendent sur d'autres aspects du règlement - non seulement ceux qui sont liés à la République arabe unie mais Également celles relatives à la Jordanie et aux autres États qui acceptent la résolution du Conseil de sécurité de novembre 1967.

Nous avons commencé avec l'aspect Israël-République arabe unie en raison de son importance inhérente pour la stabilité future dans la région et parce qu'il faut commencer quelque part.

Nous sommes également prêts à poursuivre les aspects jordaniens d'un règlement - en fait les quatre puissances à New York ont commencé de telles discussions. Permettez-moi de préciser clairement que la position des États-Unis est que la mise en œuvre du règlement global ne commencerait qu'après un accord complet sur les aspects connexes du problème.

Lors de nos récentes rencontres avec les Soviétiques, nous avons discuté de nouvelles formules pour tenter de trouver des positions communes. Ils se composent de trois éléments principaux:

**Tout d'abord**, Israël et la République arabe unie devraient s'engager à se mettre en paix avec toutes les obligations spécifiques de paix énoncées, y compris l'obligation d'empêcher les actes hostiles en provenance de leurs territoires respectifs.

Second, the detailed provisions of peace relating to security safeguards on the ground should be worked out between the parties, under Ambassador Jarring's auspices, utilizing the procedures followed in negotiating the Armistice Agreements under Ralph Bunche in 1949 at Rhodes. His formula has been previously used with success in negotiations between the parties on Middle Eastern problems. A principal objective of the Four Power talks, we believe, should be to help Ambassador Jarring engage the parties in a negotiating process under the Rhodes formula.

So far as a settlement between Ïsraël and the United Arab Republic goes, these safeguards relate primarily to the area of Sharm el-Sheikh controlling access to the Gulf of Aqaba, the need for demilitarized zones as foreseen in the Security Council Resolution, and final arrangements in the Gaza Strip.

Third, in the context of peace and agreement on specific security safeguards, withdrawal of Ïsraëli forces from Egyptian territory would be required.

Such an approach directly addresses the principal national concerns of both Ïsraël and the UAR. It would require the UAR to agree to a binding and specific commitment to peace. It would require withdrawal of Ïsraëli armed forces from UAR territory to the international border between Ïsraël and Egypt which has been in existence for over half a century. It would also require the parties themselves to negotiate the practical security arrangements to safeguard the peace.

We believe that this approach is balanced and fair.

We remain interested in good relations with all States in the area. Whenever and wherever Arab States which have broken off diplomatic relations with the United States are prepared to restore them, we shall respond in the same spirit. Deuxièmement, les dispositions détaillées de la paix relatives aux garanties de sécurité sur le terrain devraient être élaborées entre les parties, sous les auspices de l'ambassadeur Jarring, en utilisant les procédures suivies pour négocier les accords d'armistice sous Ralph Bunche en 1949 à Rhodes. Sa formule a été précédemment utilisée avec succès dans les négociations entre les parties sur les problèmes du Moyen-Orient. L'un des principaux objectifs des pourparlers sur les quatre puissances, nous croyons, devrait être d'aider l'ambassadeur Jarring à engager les parties dans un processus de négociation dans le cadre de la formule de Rhodes.

En ce qui concerne le règlement entre Ïsraël et la République arabe unie, ces garanties concernent principalement la zone de Charm el-Cheikh qui contrôle l'accès au golfe d'Aqaba, la nécessité de zones démilitarisées comme prévu dans la résolution du Conseil de sécurité et les arrangements définitifs Dans la bande de Gaza.

**Troisièmement**, dans le contexte de la paix et de l'accord sur des mesures de sécurité spécifiques, il faudrait retirer les forces israéliennes du territoire égyptien.

Une telle approche aborde directement les principales préoccupations nationales à la fois d'Israël et de la RAU. Il faudrait que la RAU accepte un engagement contraignant et spécifique en faveur de la paix. Cela nécessiterait le retrait des forces armées Israéliennes du territoire de la RAU à la frontière internationale entre l'Israël et l'Égypte, qui existe depuis plus d'un demi-siècle. Il faudrait également que les parties elles-mêmes négocient les dispositions pratiques de sécurité pour sauvegarder la paix.

Nous croyons que cette approche est équilibrée et équitable.

Nous restons intéressés par les bonnes relations avec tous les États de la région. Chaque fois que les États arabes qui ont rompu leurs relations diplomatiques avec les États-Unis sont prêts à les rétablir, nous répondrons dans le même esprit.

Meanwhile, we will not be deterred from continuing to pursue the paths of patient diplomacy in our search for peace in the Middle East. We will not shrink from advocating necessary compromises, even though they may and probably will be unpalatable to both sides. We remain prepared to work with others - in the area and throughout the world - so long as they sincerely seek the end we seek: a just and lasting peace.

En attendant, nous ne serons pas dissuadés de poursuivre les chemins de la diplomatie patiente dans notre recherche de la paix au Moyen-Orient. Nous ne négligerons pas de préconiser des compromis nécessaires, même s'ils sont et ne seront probablement pas à la hauteur des deux côtés. Nous restons prêts à travailler avec d'autres dans la région et dans le monde entier - tant qu'ils cherchent sincèrement la fin que nous recherchons: une paix juste et durable.